

Réf: Dossier N° 084172

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KONGOSSOU IMMOBILIER »

Siège social Abidjan, Attécoubé, ATTECOUBE, Village
LOCODJRO, Cité ADDOHA, Lot 05, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 10/02/2022 reçus par Me N'DOUFFOU KONAN ARSÈNE, et enregistrés au CEPICI le 18/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KONGOSSOU IMMOBILIER »

Objet :

- L'achat et vente de biens immobiliers,
- Location et gérance de biens immobiliers,
- Syndic de copropriété,
- Réhabilitation, rénovation et construction,
- Conseils en matière immobilière,
- Intermédiaire immobilier,
- Divers,

Et pour la réalisation de l'objet social :

La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou rachat de titre ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Attécoubé, ATTECOUBE, Village LOCODJRO, Cité ADDOHA, Lot 05, Ilot 0

Dirigeant(s) : Mme YAO MONIQUE LOUKOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00995 du 01/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°08482/GTCA/RC/2022 du 01/03/2022

